

RSA & BÉNÉVOLAT

ACTIF AUJOURD'HUI POUR UN EMPLOI DEMAIN

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain, Clotilde Fournier, Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée à l'insertion, à l'emploi, à l'habitat et au logement, Jean-Yves Flochon, Président de l'Association départementale des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité de l'Ain (AMF), et Marie-Pierre Buellat, Présidente de France Bénévolat Pays de l'Ain, ont signé ce vendredi 7 octobre 2022, à l'occasion du Salon des Maires de l'Ain, la charte d'engagement pour la promotion du bénévolat au profit des bénéficiaires du RSA - Action « *Actif aujourd'hui pour un emploi demain* ».

Le Département de l'Ain a fait de l'insertion et du bénévolat un enjeu prioritaire. Il entend déployer un dispositif ambitieux visant à faire du bénévolat une étape fondatrice dans les parcours d'insertion vers l'emploi. La charte, qui vient d'être signée, a pour objet d'ancrer le partenariat entre l'AMF, France Bénévolat et le Département de l'Ain autour de l'engagement citoyen et bénévole, en particulier au profit des bénéficiaires du RSA dont le Département a la charge.



→ Insertion & bénévolat : priorité du Département

Le Département de l'Ain est au cœur des politiques d'insertion. Il a pour mission d'attribuer le Revenu de Solidarité Active (RSA) et d'accompagner les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion. Parce qu'être actif et se rendre utile peut permettre de sortir de l'isolement, parce que participer à un projet et mettre ses compétences au service d'une association peut faciliter le retour sur le marché du travail, le **Département a fait de l'insertion et du bénévolat un enjeu prioritaire.**

Il déploie un nouveau dispositif sur la période 2022-2028 pour proposer aux bénéficiaires du RSA de réaliser des heures de bénévolat, identifiées et utiles à la société. L'objectif est de permettre à ces personnes d'avancer dans leur parcours d'insertion vers l'emploi grâce à une activité et une reconnaissance sociale. Il s'agit surtout de conforter la logique droits-devoirs en veillant à la mise en œuvre effective d'un parcours d'insertion concrétisé par un Contrat d'Engagement Réciproque ou un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi et d'inscrire le bénévolat dans une stratégie plus large de relance de la dynamique d'insertion.

Pour ce faire, **le Département travaillera en partenariat avec France Bénévolat et l'AMF pour mobiliser les associations et les collectivités de l'Ain autour de cette action et ainsi proposer aux bénéficiaires du RSA des missions de bénévolat.**

Dans le cadre de la charte qui vient d'être signée, l'AMF de l'Ain s'engage, notamment, à promouvoir le bénévolat et ce nouveau dispositif départemental auprès des communes. Quant à France Bénévolat, elle aura en charge de chercher des lieux d'accueil, de définir les missions, de préparer les bénéficiaires du RSA au bénévolat, d'aider les structures à accueillir au mieux les futurs bénévoles, mais aussi d'améliorer la connaissance de l'état du marché de l'emploi pour aider les bénéficiaires à accéder à l'emploi après une mission bénévole.

→ Le bénévolat : nouvel outil d'insertion au profit des bénéficiaires du RSA

Depuis un an, les équipes du Département et France Bénévolat travaillent à la mise en place des groupes de travail avec toutes les parties prenantes (entreprises, partenaires de l'insertion, centres départementaux de la solidarité, chambres consulaires) pour atteindre cette ambition de permettre à des bénéficiaires du RSA de s'inscrire dans une dynamique d'insertion via le bénévolat.

L'objectif affiché pour l'année 2022 est de permettre à 50 bénéficiaires du RSA de s'investir dans une mission bénévole. Début septembre 2022, déjà 107 bénéficiaires du RSA souhaitent s'engager dans du bénévolat en vue d'accéder, à terme, à un emploi.

L'engagement de l'AMF aux côtés du Département devrait permettre de déployer le dispositif en 2023 avec le soutien renforcé des communes pour atteindre l'objectif de 250 personnes inscrites dans ce nouveau dispositif.



« L'insertion fait partie de nos 6 chantiers prioritaires. Le Département étant le chef de file de la mise en œuvre du service public de l'insertion et de l'emploi, je souhaite permettre à chaque Aindinois de trouver une place dans la société par l'activité. Avec la majorité départementale, nous avons choisi de mettre en œuvre un dispositif innovant autour du bénévolat au profit des bénéficiaires du RSA. Il s'agit de déployer un dispositif ambitieux visant à faire du bénévolat une étape fondatrice dans les parcours d'insertion vers l'emploi mais également de conforter la logique droits-devoirs en veillant à la mise en œuvre effective d'un parcours d'insertion. »

Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain



« Avec ce nouveau dispositif d'insertion par le bénévolat, il s'agit d'encourager les personnes qui sont très éloignées de l'emploi de reprendre progressivement une activité. Je souhaite que l'on puisse s'engager dans un rapport gagnant-gagnant avec toutes les associations que le Département finance et qui peuvent accueillir des bénévoles. Je sais également pouvoir compter sur l'Association des Maires de France pour promouvoir auprès des collectivités ces actions de bénévolat au profit des bénéficiaires du RSA. Le Département s'appuiera aussi sur l'expertise de France Bénévolat P, pays de l'Ain pour identifier des missions, accompagner les associations, les communes, mais aussi les bénéficiaires du RSA. Notre objectif est de permettre à 250 personnes de s'insérer dans ce dispositif d'ici à 2023. »

Clotilde FOURNIER, Vice-Présidente du Département de l'Ain déléguée à l'insertion, à l'emploi, à l'habitat et au logement

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr